Samedi 6 Mars. (N° 28.) 28e Année. — 1869.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, — . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures	03 minutes	du matin,		Express.
9 —	02 —	—		Omnibus-Mixte.
1 —	33 —	soir,		Omnibus-Mixte.
4 —	13 —	—		Express.
7 —	28 —	—		Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures	03 minutes	du matin,	Mixte.
8 —	35 —	—	Omnibus-Mixte.
9 —	50 —	—	Express.
11 —	54 —	—	Omnibus-Mixte.
5 —	57 —	soir,	Omnibus.
10 —	34 —	—	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c.	la ligne.
Dans les réclames	30	—
Dans les faits divers	50	—
Dans toute autre partie du journal.	75	—

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Chronique Politique.

L'incident belge serait loin d'être terminé, s'il faut en croire le *Moniteur*, le gouvernement français insisterait pour que la cession des chemins projetée soit approuvée par le gouvernement du roi Léopold. La loi votée par les Chambres belges se bornant à soumettre cette question à l'autorisation préalable du gouvernement, le cabinet des Tuileries n'aurait pas perdu tout espoir de faire infirmer le vote des représentants de la Belgique. La même feuille ajoutait que M. de la Guéronnière attendait les dernières instructions de l'Empereur avant de revenir à Paris.

Or, la *Patrie* annonce que depuis plusieurs jours, M. de la Guéronnière est à Paris, et la *Gazette de France*, relevant implicitement certains démentis, dit :

« M. de la Guéronnière est bien à Paris cette fois, et il n'y a pas possibilité de la part des journaux officieux de *cacher* son arrivée. »

Nous avons annoncé la mise en disponibilité de M. d'Usedom, ambassadeur de la Prusse à Florence. Une lettre privée de Berlin attribue cette disgrâce aux reproches qu'aurait mérités M. d'Usedom pour n'avoir pas renseigné le gouvernement de Berlin sur certaines phases de la diplomatie italienne.

D'autre part, un télégramme annonce que M. Nigra, ambassadeur d'Italie à Paris, quitte ce poste pour l'ambassade de Londres. Que se passe-t-il dans les régions où l'on *mijote* la politique européenne ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

Le gouvernement prussien contiuue à fortifier activement ses côtes. Il y a quelques jours, on a vu arriver à Kiel une quarantaine de caisses de grande dimension qui ont été immédiatement embarquées sur une canonnière pour être transportées à la forteresse de Frederichsort. On pense généralement qu'elles renferment des torpilles destinées à la défense de la rade de Kiel.

Entre Radstadt et Landau, écrit-on au *Journal Paris*, sur une ligne de plus de 80 lieues, les Prussiens établissent défenses sur défenses : fortins, repaires, retranchements. Ces travaux, qui se composent de remblais de terre et de fascines, sont des travaux *de saison* et ne sauraient servir à un système de défense permanente.

Une lettre de Ratzebourg au *Nouvelliste de Hambourg* confirme que la proposition d'incorporer le Lauenbourg à la Prusse a été bien accueillie par la Diète, et que des négociations vont être entamées avec le gouvernement prussien pour l'annexion complète de Lauenbourg à la monarchie.

La compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, a reçu des commandes formidables de la Grèce et de la Turquie. Deux escadres cuirassées ont été commandées, une pour la Turquie, l'autre pour la Grèce ; cette dernière puissance vient de voter un nouveau crédit de 3,000,000 de drachmes, pour la construction d'une flotte. Ces deux nouvelles s'expliquent l'une par l'autre. Les chantiers de Trieste auraient reçu pareille commande. Comme les plénipotentiaires doivent être fiers !

En Angleterre, M. Gladstone présente un budget où les dépenses de l'année subissent une diminution de 27 millions. Aux Etats-Unis l'armée fédérale est réduite dans de notables proportions et des économies sont faites surtout sur les traitements des hauts fonctionnaires. *(Phare de la Loire).*

Le projet du gouvernement de Vienne relatif à l'établissement ou à la réorganisation de la Landwehr et de la Landsturm en Autriche, vient de subir un échec inattendu. La commission du Riechstag a rejeté le projet tout entier par sept voix contre trois.

Une grande opposition se manifeste dans les assemblées des comitats hongrois, formés en comités électoraux. On craint que le gouvernement ne soit obligé d'avoir recours au seul moyen de résistance en son pouvoir, c'est-à-dire à l'envoi de commissaires royaux, munis d'attributions spéciales et extraordinaires, qui suspendent l'action des autorités locales, et agissent en leur lieu et place au nom du souverain.

L'empereur et l'impératrice vont passer quelques jours à Pesth. La *Correspondance du Nord-Est* nous apprend que Leurs Majestés séjourneront au château de Bude.

Ce voyage à Pesth n'est que le premier de ceux qu'entreprendra François-Joseph. Le bruit se confirme que le marquis Pepoli, ministre d'Italie à Vienne, s'efforce d'amener une entrevue entre l'empereur et Victor-Emmanuel à Trieste.

La *Presse de Vienne*, du 2 mars, dément le bruit d'une rencontre de l'empereur d'Autriche avec le roi d'Italie, à l'occasion d'un prochain voyage de l'empereur d'Autriche à Trieste.

L'*Etoile d'Orient* a cru devoir publier un long article de regret sur le départ de Bucharest de la mission française en Valachie. On sait que cette mission avait été demandée en 1860 au gouvernement français par le prince Couza.

Des troubles, suscités par les agents carlistes, éclatent de nouveau dans le sud de l'Espagne. Le pouvoir exécutif fait le plus de bruit possible de ces menées au profit du duc de Madrid. Peut-être le triumvirat n'est-il point fâché de détourner l'attention publique de l'œuvre qu'il poursuit et qui est bien différente d'une restauration carliste. Les journaux des triumvirs ont également enterré la candidature du roi Ferdinand de Portugal, avec tous les honneurs dus à cet auguste porsonnage.

Il paraît qu'un projet étrange se serait agité, il y a quelque temps, dans les régions gouvernementales. Suivant l'exemple de la Roumanie, qui, après la chute du prince Couza, acclama le prince Hohenzollern par un vote de l'Assemblée nationale, les Cortès auraient songé à proclamer de même don Ferdinand.

Le *Mémorial diplomatique* assure que le roi Ferdinand, prévenu de ce projet, aurait annoncé l'intention formelle de refuser la couronne.

Voici les termes de la motion présentée par M, Gladstone au Parlement anglais, relativement à l'Eglise établie d'Irlande :

« Il est proposé que les actes relatifs à l'Eglise établie d'Irlande, les actes relatifs à

FEUILLETON. 36

LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. Du Casse.

(*Suite.*)

Le chef du parti carliste voyant devant lui six à sept cents hommes qui fuyaient de toute la vitesse de leurs jambes et craignant qu'ils ne fussent secourus par des troupes régulières plus solides et moins promptes à s'effrayer, jugea prudent d'arrêter la poursuite aux dernières maisons du village. Il fit donc sonner le ralliement, réunit ses hommes sur la place près de l'église et se disposa à se replier. Mais avant, il voulut voir s'il pourrait tirer quelques renseignements des blessés ou des habitants.

Les blessés avaient été atteints à la tête, et de si près, que presque tous étaient morts sur le coup ou râlaient. Impossible d'emmener aucun d'eux. Quant aux habitants on n'en trouva pas un seul dans les maisons, qu'on fouilla à la hâte. Ils avaient pris l'épouvante comme les urbanos, et avaient suivi ces derniers dans leur fuite.

L'officier allait donc se retirer et abandonner le village, lorsqu'un de ses hommes, vieux soldat, depuis longtemps dans les rangs de la faction, attira son attention sur la faible et vacillante lueur qu'on apercevait vaguement à travers les petits carreaux à figurines de l'église.

Ordonnant à quelques hommes de le suivre, tandis que le reste de la troupe s'emparait des provisions laissées par les christinos, le chef carliste pénétra dans l'église, et bientôt il se trouva face à face avec un grand jeune homme habillé en montagnard des Asturies. Ce jeune homme, aux traits d'une finesse remarquable, vint au-devant de lui et lui adressa quelques mots en espagnol. Un sous-officier carliste s'empressa de lui dire que leur chef était un Français et ne parlait pas l'espagnol. Aussitôt l'inconnu, se tournant vers Poriace (car le chef du parti carliste c'était Poriace lui-même, suivi du fidèle Patau), lui dit en très-bon français :

— Soyez béni, monsieur, vous venez de sauver la vie à un partisan du roi. Si votre brusque attaque n'était venue mettre en fuite les misérables entre les mains desquels je suis tombé ce soir, je périssais du dernier supplice... Merci encore, et croyez à ma reconnaissance.

Avant de continuer notre récit, expliquons en quelques mots comment il se fait que nous retrouvons tout près d'Oviedo Poriace et Patau, que nous avons laissés à cent lieues de là, quittant la petite ville de Lérin pour prendre la route de Logrono.

Le soir du jour où Poriace avait vu la mort de si près, Zumalacarreguy, dont les espions parcouraient tout le nord de l'Espagne, avait été prévenu d'une manière positive par le vieux Ximénès, leur chef, que si l'on pouvait envoyer une troupe régulière de l'armée du roi, fût-ce un seul bataillon, dans les Asturies, le pays se soulèverait immédiatement, et ce bataillon entrerait facilement à Oviedo, à la tête des ban des de volontaires de toute la province; que le capitaine-général ne pouvait disposer d'aucune force organisée militairement, mais seulement de quelques compagnies d'urbanos peu en état de disputer le passage et de s'opposer à la marche des carlistes.

Ces renseignements venant d'un homme sûr et qui ne donnait jamais que des notions véritables, décidèrent le général à essayer d'étendre l'insurrection dans cette province. Ne pouvant se dégarnir que d'un faible détachement, il résolut d'envoyer sur Oviedo un seul bataillon et choisit le 6e de Navarre, parce que ce bataillon était commandé par un homme dont il connaissait le dévoûment à la cause du prétendant, la rude énergie et les talents militaires.

Le général fit donc appeler don Pablo Sanz, lui donna des instructions très-détaillées et lui recommanda par-dessus tout le secret le plus absolu. Désireux de faire quelque chose d'agréable à Poriace et dans l'espoir de le mettre à même de se trouver bientôt en relation avec la comtesse de Rosamarés, qu'il pensait être dans les Asturies, puisqu'elle avait toutes ses propriétés dans ce pays et un hôtel à Oviedo, il donna au sous-lieutenant le grade de lieutenant dans le bataillon chargé de cette pointe audacieuse.

Pablo Sanz partit donc brusquement au beau milieu de la nuit, et, pour éviter tout commentaire, fit prévenir ses officiers à domicile au moment de la mise en route du bataillon.

Comme bien l'on pense, grand fut l'étonnement du capitaine Gauthier, lorsque le matin, ayant été chercher son ami, il apprit que le 6e de Navarre était parti pendant la nuit sans que personne autre que le général, et peut-être le chef d'état-major, pût dire sur quel point ce bataillon avait été dirigé.

Demander des explications à l'oncle Thomas ou à Gomez n'était pas chose dont l'idée pût même se présenter à la pensée du bon capitaine, mais il n'en sentit pas moins un grand vide dans son existence journalière en se trouvant privé brusquement, non-seulement du maître, mais aussi du chien. Nous n'oserions affirmer que M. Patau ne fit pas autant défaut que Poriace au

Maynooth et la première résolution votée par la Chambre des communes dans la session de 1868, relativement à l'Eglise établie d'Irlande, soient admis à une lecture. Cette Chambre se formera immédiatement en comité pour prendre en considération lesdits actes et ladite résolution. En comité, le président sera invité à proposer à la Chambre de permettre l'introduction d'un bill destiné à mettre fin à l'établissement de l'Eglise en Irlande, et à établir des provisions par rapport aux intérêts temporels d'icelle et par rapport au conseil royal de Maynooth. »

L'espace nous manque aujourd'hui pour reproduire les deux remarquables discours prononcés dans la séance du 2 mars par MM. Gladstone et Disraeli.

Les Américains ne trouvent sans doute pas que la question de l'*Alabama* soit une cause de division suffisante entre eux et l'Angleterre. Ils sont en train de soulever une nouvelle question. Un meeting s'est tenu aux Etats-Unis, qui a demandé au gouvernement de prendre des mesures nécessaires pour obtenir l'élargissement des citoyens américains actuellement détenus en Angleterre sous prévention de complicité avec les fenians en Amérique, et l'on a nommé une commission qui doit se rendre à Washington et soumettre l'affaire au Congrès.

Les dernières nouvelles du Mexique nous annoncent qu'Escobedo a subi un échec considérable dans l'Etat du Tamaulipas.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

Au Corps-Législatif, à propos du budget de la ville de Paris, M. Rouher et M. Magne doivent poser un de ces jours la question de confiance à la majorité. Si la majorité ne revient pas sur le concours prêté depuis quelques jours à l'opposition, M. Rouher et M. Magne annoncent l'intention de donner à l'Empereur leur démission.

Les membres de la majorité paraissent impressionnés par la menace de MM. Rouher et Magne.

— On parle beaucoup de la succession de M. Troplong. Les propos des cercles politiques l'attribuent à M. Baroche. M. le garde des sceaux désire, paraît-il, conserver la direction des cultes jusqu'à la fin du prochain Concile. La candidature de M. Delangle a été également mise en avant. Dans ce cas, la présidence de la Cour de cassation serait donnée à M. Devienne, actuellement premier président de la Cour impériale de Paris. Qui remplacerait M. Devienne? Nous croyons que M. Benoît-Champy désirerait ce poste. Le lui donnera-t-on? En tout cas, rien n'est encore arrêté, et de nouvelles candidatures pourront se poser. C'est un grand émoi dans le monde officiel.

— Divers comices agricoles aspirent à jouer un rôle dans les prochaines élections. Un grand nombre d'entre eux viennent d'élaborer un programme des conditions qu'ils engagent les cultivateurs à exiger de ceux qui solliciteraient d'eux le mandat législatif. Les conclusions de l'enquête agricole formeraient la base principale de ce programme, et, tout spécialement, les élus devraient s'attacher à obtenir des réductions de droits fiscaux, celle du contingent, et le ralentissement des travaux des grandes villes.

— Voici les détails que la *France* a recueillis sur les derniers moments de M. de Lamartine :

« Bien que certaine aggravation se fût produite dans l'état de l'illustre malade au commencement de la semaine dernière, rien ne faisait présager, jusqu'à vendredi, l'imminence d'un dénoûment fatal. C'est seulement dans la journée de samedi que se sont produits d'alarmants symptômes. Dimanche matin tout espoir était perdu.

» M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, mandé en toute hâte, est venu dans l'après-midi donner au mourant les consolations de la religion et lui administrer les derniers sacrements.

» Bientôt après, l'agonie commençait, agonie exempte de souffrances et de lutte, et qui a conduit le poète de la vie à la mort par une transition presque insensible.

» C'est à dix heures trente cinq minutes du soir que s'est exhalé le dernier soupir.

» Peu de temps auparavant, M. de Chamboran, qui avait été le compagnon de M. de Lamartine en Orient, était entré dans la chambre. Le mourant avait ouvert les yeux et avait regardé son ami en paraissant le reconnaître.

» C'est la nièce du poète, Mme Valentine de Cessiat-Lamartine, qui l'a entouré des derniers soins avec un véritable dévoûment filial et une infatigable constance.

» La nouvelle, répandue lundi matin dans Paris, a causé une émotion d'autant plus profonde qu'elle était inattendue par la grande majorité du public.

» D'après le désir formellement exprimé par M. de Lamartine, son corps doit être transporté à Saint-Point, pour être inhumé sans faste et sans éclat dans le caveau où reposent déjà les autres membres de sa famille. »

— L'Académie des sciences a discuté cette semaine, en séance publique, la question de la translation de l'Observatoire de Paris. C'est à Fontenay-aux-Roses que sera transféré l'Observatoire.

— Nous lisons dans le *Contribuable* :

« Il court en ville, depuis deux jours, des bruits sinistres concernant le bâtiment de l'Etat le *Monge*, de la station des mers de Chine, et dont on n'avait poit reçu de nouvelles depuis quelques mois. On raconte qu'un des paquebots des Messageries a rencontré en mer un canot du *Monge* monté par huit ou neuf matelots que l'on a trouvés morts sur leur banc; ils paraissaient avoir succombé depuis bien longtemps déjà.

» Il n'y a plus à douter maintenant que les mers de Chine, qui nous ont déjà pris tant de navires et tant d'hommes, ont fait des victimes de plus, et que le *Monge*, assailli par un cyclône, peut-être le même qui a désemparé la *Junon*, s'est perdu corps et biens. Honneur aux morts. »

— Le *Journal du Havre* contient le dramatique récit du naufrage du trois mâts *Lérida*, de 368 tonneaux, venant d'Haïti.

La *Lérida*, entraînée lundi matin vers la jetée, par un courant terrible, est venue se briser dans l'angle du second bastion. Le navire dès lors était perdu. Il s'agissait de sauver l'équipage. Heureusement le navire était près de terre. Les lamaneurs, les douaniers et une foule de citoyens courageux purent arracher à la mer presque tous les marins en danger. Seuls deux hommes avaient disparu dans le gouffre, et leurs cadavres n'avait pas été retrouvés le soir de la catastrophe.

Quant à la *Lérida*, rompue, démembrée, elle n'existe plus que de nom. C'est à peine si on aperçoit quelques rares épaves surnageant ça et là.

Un épisode touchant : au milieu des débris sans nom que la mer choquait les uns contre les autres, on aperçut tout-à-coup un être vivant, qui faisait des efforts désespérés pour gagner la terre, et regardait de toutes parts si personne ne venait à son secours. C'était le chien du capitaine, qu'un coup de mer avait enlevé du bord et que les marins, avant de quitter leur épave, avaient vainement tenté de sauveter en lui tendant leurs mouchoirs noués bout à bout. La pauvre bête est restée là pendant plus d'une heure : épuisée de fatigue, blessée par les éclats de bois qui la frappaient à chaque instant, elle a succombé.

— Une dépêche de Rennes nous a annoncé que les digues de Pleine-Fougères ont été rompues par la mer; nous trouvons dans le *Journal d'Ille-et-Vilaine*, qui nous arrive aujourd'hui, des détails sur les faits qui ont précédé cette inondation :

« Nous apprenons que la grande marée du 27 février a causé à Saint-Malo et à Saint-Servan des dégâts considérables. On dit que dans cette dernière ville, une portion du nouveau quai a été endommagée par la force des vagues; la digue insubmersible a été menacée de destruction sur plusieurs points, et la nuit dernière encore, malgré la tempête, de nombreux travailleurs, éclairés par des torches, étaient occupés à la réparer à grand renfort de pierres.

» L'impétuosité de la mer était telle, qu'elle traversait en lames énormes et furieuses non-seulement le Sillon, mais encore le quai Napoléon, qu'elle a envahi des terrains situés en contre-bas des digues, qu'un moulin à vent placé près de la grève a été presque emporté, et que le nouveau et charmant Casino, récemment construit, a été presque détruit. Dans le port, les navires, ballottés les uns contre les autres, ont dû être retenus de tous côtés par des amarres; ceux qui étaient prêts à partir pour Terre-Neuve et avaient déjà mis à la voile, ont été contraints à rentrer pour chercher un abri.

» Mais ce n'est pas seulement ces deux localités qui ont eu à souffrir de la violence de la marée et des effets terribles du vent d'ouest qui la rendait plus effrayante encore.

» Dans la baie de Cancale, les environs du Vivier et des autres localités de la côte ont été envahis par la mer qui refluait dans les cours d'eau qui les traversent et s'étendait jusque sur la route impériale, couvrant ainsi une vaste superficie de terrain. Au Vivier, les habitants ont dû fermer avec du fumier les ouvertures de leurs maisons pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Des travaux d'endiguement considérables qui avaient été entrepris ont, nous dit-on, complètement disparu; les récoltes sont gravement compromises. Du côté du mont Saint-Michel, il paraît que les dégâts sont plus considérables encore. »

— A l'approche du Concile, on fait la statistique suivante :

L'Église catholique romaine compte 12 patriarcats, 177 siéges archiépiscopaux et 905 siéges épiscopaux. Si l'on retranche du chiffre total 229 archevêques ou évêques *in partibus*, il reste 132 archevêques et 657 évêques du rite latin; 7 archevêques et 63 évêques du rite oriental. En ce moment, 982 siéges seulement sont pourvus de titulaires.

— On lit dans le *Toulonnais* :

« La journée de mercredi dernier a été extrêmement favorable aux pêcheurs de notre littoral, à cause de l'énorme quantité de sardines qui ont passé au large; tous les bateaux sont rentrés chargés à couler bas, en déclarant que la mer était couverte de ces poissons voyageurs sur une étendue de plus de trois lieues de large. Le passage de ce banc, qui avait au moins un mètre d'épaisseur, a duré pendant toute la journée; ce n'est qu'à cinq heures du soir que l'arrière-garde a paru avec son escorte obligée de bonites, de thons, de requins, de marsoins et autres voraces qui se donnent l'agrément de voyager en croquant continuellement leurs compagnons de route.

— Le journal anglais le *Sun* annonce que le phare des roches d'Eddystone a été démoli par l'ouragan, dans la nuit du 3 courant, et que les gardiens ont été noyés. Ce phare comptait parmi les plus célèbres; il a son histoire, et

---

brave Gauthier de la Tour. Il s'était si bien habitué à caresser la blanche tête du caniche, à le voir à chaque heure du jour, les suivant pas à pas, son maître et lui, que pendant deux ou trois jours le jovial officier devint triste, taciturne. Il rudoyait les soldats de sa compagnie, fumait et refumait une foule de pipes et montrait de l'humeur à propos de tout et à propos de rien.

Poriace, lui, regrettait encore plus son généreux sauveur. D'abord parce qu'il lui avait voué une de ces amitiés basées sur la reconnaissance qui ne saurait surprendre nul cœur haut placé; ensuite, parce qu'à part même ce sentiment si vif et si naturel, Gauthier était presque le seul officier avec lequel il pût échanger continuellement ses idées, puisqu'il entendait à peine l'espagnol et n'en disait encore que quelques mots. Ce bon ami lui était indispensable surtout depuis que le secret de la cassette, le seul qui existât entre ces deux hommes, n'existait plus. Combien eussent-ils été plus expansifs et plus intimes dans leurs entretiens!

Comme l'espérance est le sentiment le plus propre à soutenir l'humanité, et que l'on a dit avec raison : « On espère toujours, alors qu'on désespère », Poriace espéra d'abord n'être pas longtemps séparé de son ami. Il crut pendant quelques jours que son nouveau bataillon était tout simplement chargé de faire l'avant-garde de la petite armée, et que le reste des troupes le suivait à une journée de marche. Gauthier, lui, resta persuadé que le 6e de Navarre était parti pour une de ces courtes expéditions pareilles à celles pour lesquelles le général lançait quelquefois des détachements qui rentraient ensuite à la division d'opérations, leur mission terminée.

Tous deux s'abusaient. Le 6e de Navarre était en pleine expédition sur les Asturies, province dans laquelle il pénétra au bout de dix jours de marches assez pénibles, tandis que les autres bataillons revinrent en Navarre avec le général. La vie que Poriace avait menée depuis son entrée en Espagne ne lui avait jamais paru fort réjouissante, mais celle qui avait commencé après son départ de Lérin lui souriait moins encore. Toujours en route par des contrées souvent difficiles, tantôt franchissant des montagnes, le matin dans les plaines torrides, le soir sur les cols glacés, tout cela lui semblait fort pénible et peu récréatif. Ajoutez encore à ces fatigues du métier, auquel, malgré sa vigoureuse constitution, il n'était pas encore rompu, les nuits au bivouac, quelquefois sans autre abri que la voûte éthérée.

Ce fut donc dans une disposition d'esprit peu portée à la gaîté que le pauvre volontaire et l'ami Patau, après avoir quitté Lérin, remontèrent avec le 6e de Navarre la vallée de l'Ebre, laissant Pampelune et Vittoria sur leur droite, et qu'il pénétrèrent dans le pâté montagneux de la grande chaîne des Pyrénées qui sépare l'Alava, le Guipuscoa et les Asturies du reste de l'Espagne.

Le bataillon arriva sans coup férir jusque sur le versant nord des Pyrénées, dans la vallée de Nalon. A peine s'il rencontra quelques compagnies d'urbanos qui fuyaient à son approche. Il n'eut à livrer aucun combat sérieux, les troupes régulières de la reine étant toutes occupées sur le versant méridional des montagnes.

Lorsque Pablo Sanz eut débouché, par le col de Tarna, dans la province qu'il avait ordre de soulever, le bruit se répandit dans le bataillon qu'on marchait sur Oviedo et qu'on serait bientôt aux portes de cette ville. Poriace commença alors à comprendre le motif qui avait fait agir le général en le plaçant au 6e de Navarre, et l'espérance revint dans son cœur.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter. Le soir du jour où nous avons vu les urbanos d'Oviedo surpris par un détachement de la compagnie de Poriace, ce dernier, chargé de faire l'avant-garde de son bataillon, avait tout-à-coup reçu de Pablo Sanz l'ordre de s'avancer avec précaution jusqu'au petit village situé à quelques heures de la ville et de faire son possible pour enlever quelques hommes. Le commandant voulait obtenir des renseignements certains sur l'état de défense d'Oviedo; il avait appris par un habitant que quelques centaines de gardes nationaux armés à la hâte, ne se doutant pas que les carlistes fussent si près d'eux, s'étaient avancés jusqu'au village, où ils se gardaient fort mal.

Les urbanos, que Poriace avait surpris en effet, comme nous l'avons vu, et dont il avait tué un assez grand nombre, tenaient prisonnier le comte Henri de Rosamarès, et voici comment :

En apprenant la marche des carlistes sur Oviedo, le comte avait résolu de les rejoindre et de profiter de leur passage dans les Asturies pour tenter de traverser seul et déguisé en paysan cette partie de l'Espagne, afin de gagner le quartier du roi. Il avait réalisé tout ce qu'il avait pu des biens de sa mère et des siens, il avait pris sur lui ce petit trésor; il voulait le porter à Don Carlos; son intention était de passer ensuite en France avec les siens, car il ne pardonnait pas la disgrâce dont sa famille était l'injuste victime.

A la nuit tombante, il avait donc quitté son hôtel, sans avoir prévenu sa mère et sa sœur, mais seulement son vieux serviteur Rodriguez, et il s'était acheminé vers la route de Vittoria. Il ne savait pas qu'un détachement d'urbanos avait été envoyé sur cette même route pour reconnaître la force des troupes carlistes en marche sur Oviedo, et tout-à-coup il était tombé au

même sa légende : nous pensons que quelques détails, à son sujet, ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Les roches d'Eddystone forment un écueil isolé, au milieu d'une mer terrible ; le nom de l'écueil signifie en anglais, Pierre du Tourbillon (*Eddy*, *tourbillon*, *stone*, *pierre*).

Un premier phare y fut élevé, en 1696, par Henry Wistanley. C'était un bizarre édifice, hérissé d'ornements, et ayant l'aspect d'une pagode chinoise ; il ne dura guère : le 26 novembre 1703, l'ingénieur s'y étant rendu pour y faire quelques réparations, un violent ouragan engloutit, pendant la nuit, le phare et son constructeur. On prétend, et c'est la légende, qu'au moment même où l'édifice était démoli par la tempête, le modèle en plâtre du phare, qui se trouvait chez Wistanley, à 100 lieues du théâtre du sinistre, tomba sur le sol, et se brisa en mille pièces.

Ce premier phare fut remplacé par un autre, en pierres et bois, élevé en 1706 par John Rudiard. Ce ne fut pas la mer qui le détruisit cette fois ; il périt par le feu en 1755.

On entreprit alors sur les plans de Smeaton, le plus habile ingénieur anglais de l'époque, l'édifice que la tempête vient encore d'engloutir dans les flots. Il fut terminé en 1759.

Voici donc 110 ans qu'il résistait aux plus terribles assauts, élevant sa haute tour, zébrée de bandes rouges et blanches, au milieu d'une ceinture de vagues, ou disparaissant, par moments, tout entier derrière les lames, qui montaient parfois à plusieurs mètres au-dessus de la lanterne. Bâti entièrement en granit de grande dimension, taillé de façon que chaque pierre fût encastrée dans ses voisines, il faisait l'orgueil de nos voisins, et envoyait sa lumière dans un rayon de 13 milles.

Bien qu'ayant tout fait pour rendre son œuvre indestructible, l'ingénieur Smeaton savait bien que l'on ne peut jamais assurer un travail de ce genre contre les grands phénomènes de la nature ; car voici l'inscription qu'il fit graver lui-même sur la base du monument : « *A moins que le Seigneur construise lui-même la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain.* »

— Si la vieille gaieté française venait à se perdre, on la trouverait à coup sûr chez les marchands de vin ; peut-être pas autour des comptoirs d'étain, mais sur l'enseigne des boutiques.

Voici ce qu'on lit à la porte d'un débitant de liqueurs du quai des Orfèvres.

Ici, c'est meilleur qu'en face.

Parbleu ! en face c'est la Seine.

De l'autre côté de l'eau, quai de la Vallée, on lit sur la lenterne d'un petit estaminet :

Ici, on est mieux que vis-à-vis.

Dame ! vis-à-vis c'est la préfecture de police.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CLASSE DE 1868.

RÉPARTITION entre les cantons, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage, du contingent de 1395 hommes affecté au département de Maine-et-Loire, sur la classe de 1868.

CANTONS.	Nombre d'inscrits.	Contingent à fournir.
Doué	99	32
Gennes	66	21
Montreuil-Bellay	82	26
Saumur (nord-est)	80	26
Saumur (nord-ouest)	85	27
Saumur (sud)	145	47
Vihiers	141	45

Itinéraire du Conseil de révision

pour la formation du contingent de l'armée et de celui de la garde nationale mobile.

CANTONS à EXAMINER.	LIEU où se fera L'EXAMEN.	JOUR ET HEURE DE L'EXAMEN.
Etrangers au dépt de Maine-et-L.	Angers, Préf.	Samedi 13 mars, midi.
Gennes	Gennes	Lundi 5 avril, midi 1/2.
Saumur (N.-O.)	Saumur	Mardi 6 avril, à 9 h.
Saumur (Sud)	Saumur	Mardi 6 avril, à 2 h.
Saumur (N.-E.)	Saumur	Mercredi 7 avril, à 9 h.
Jeunes gens détenus appartenant à divers départements	Fontevrault	Mercredi 7 avril, à 3 h.
Montreuil-Bellay	Montreuil-B.	Jeudi 8 avril, à midi.
Doué	Doué	Jeudi 8 avril, à 4 h.
Vihiers	Vihiers	Samedi 10 avril, à midi.
Ajournés et admission de remplaçants et de substituants		Mercredi 21 avril, midi. Samedi 24 avril, à midi. Mercredi 28 avril, midi.
Id. et formation de la liste départementale.		Samedi 1er mai, à midi.

Sous aucun prétexte, les jeunes gens étrangers au département de Maine-et-Loire, régulièrement autorisés à s'y faire examiner, ne pourront être visités ailleurs qu'au chef-lieu, et ils devront être munis de leurs passeports ou de leurs livrets d'ouvriers, lorsqu'ils se présenteront devant le Conseil de révision.

Les séances du Conseil commenceront très-exactement aux heures indiquées ; il importe que les jeunes gens convoqués ou leurs mandataire, en cas d'absence, soient présents dès le commencement de l'opération, faute de quoi ils pourraient être déclarés propres au service militaire et dirigés ultérieurement sur un corps de l'armée, quels que fussent d'ailleurs leurs droits à l'exemption.

Orléans, le 4 mars.

Une crue se manifeste dans le Cher. On présume que le maximum sera de 2 mètres 53 c. à Saint-Aignan, et qu'il aura lieu le 5 mars, vers midi.

Orléans, 4 mars 1869, 4 h. 42, soir.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 1m 86 à Orléans, et qu'il aura lieu le 6 mars vers six heures du matin.

Voici la liste des actions souscrites, dans la réunion tenue à Doué, le 1er mars, pour le chemin de fer de Saumur à Cholet.

MM. Raoul de la Selle	40	actions.
Athanase Bineau	20	—
Pauline Bineau (Mlle)	5	—
Grimault	15	—
André Rullier	15	—
Renou	5	—
François Guyon	15	—
Pierre Rullier-Guyon	15	—
Louis Guyon	15	—
Grellepois-Cotilleau	2	—
Achille Grellepois	2	—
Abraham, banquier	2	—
De Monti	25	—
Amédée de la Selle	20	—
Lionet-Duchatellier	2	—
Lehou père	4	—
Hublot (Mme veuve)	6	—
Chaillou	1	—
Grellepois-Charrier	2	—
Gigot-Thouret	6	—
Pineau, huissier	2	—
Million-Leblanc	5	—
Nicolas Perrault	4	—
Henri Chatenay	4	—
Nouteau-Chatenay	4	—
Coutard-Dima	4	—
Chatenay-Boivin	4	—
Pierre Chatenay	2	—
Dima-Fischer	4	—
Louis Dima	3	—
Henri Dima	3	—
Toussaint Chatenay	2	—
Le docteur Baillergeau	5	—
Milon-Doineau	4	—
Lamarque	5	—
Le docteur Edouard Lieutaud	5	—
Cherau-Martin	10	—
Le marquis de Contades	20	—
Mangonneau, huissier	4	—
Charles Guyon, père	5	—
Baillergeau, notaire	5	—
Félix Robert	5	—
Guichoux	3	—
Cesbron-Jourdain	6	—
Feillatreau Gustave	4	—
Maillet	2	—
Le docteur Gaudrez	5	—
Mandin, notaire	5	—
Paul Taureau, notaire	5	—
Thibault Germain	2	—
Guionis-Turpault	5	—
Guionis-Joubert	6	—
La maison de banque De Fos et Cie	10	—
Barthélemy de Chadenèdes	2	—
Lucien Mauriceau	10	—
Auguste Goizet	5	—
Guitton, clerc de notaire	2	—
Goulard	2	—
Lemardelay-Guyon	3	—
Total	403	actions.

AVIS ADMINISTRATIF.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur,

En exécution des art. 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841,

Donne avis qu'il vient d'acquérir, au nom de la commune, pour entrer dans la voie publique, par suite d'alignement, un terrain d'une contenance de 12m 84 superficiels, situé en cette ville, rue de la Croix-du-Vigneau, section H, nos 292 et 292 *bis* du plan cadastral, appartenant à Mme veuve Refour (Nicolas), demeurant à Saumur, rue de Fenet, 69, moyennant la somme de 38 fr. 52 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur cette indemnité, sont priées de se faire connaître au secrétariat de la Mairie, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avis, faute de quoi, elles seront, passé ce délai, déchues de leurs droits à cette indemnité. (Loi du 3 mai 1841, art. 21.)

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 3 mars 1869.

Le Maire, CHEDEAU, adj^t.

MAIRIE DE TRÈVES-CUNAULT.

Le Maire de la commune de Trèves-Cunault, canton de Gennes (Maine-et-Loire),

Vu le décret impérial du 6 août 1866, qui déclare d'utilité publique, dans la commune de Trèves-Cunault, le dégagement des abords de l'Eglise et l'ouverture de la rue Saint-Maxencel, suivant les alignements indiqués sur le plan par des lignes rouges ;

Vu les articles 5, 6 et suivants de la loi du 3 mai 1841 ;

Informe ses administrés que le plan parcellaire des propriétés, dont la cession paraît nécessaire, ledit plan indicatif des noms de chaque propriétaire tels qu'ils sont inscrits sur la matrice cadastrale, sera déposé pendant huit jours à la Mairie de cette commune, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le dépôt des pièces dont il est ci-dessus parlé aura lieu à la Mairie, du 11 mars au 19 mars, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Le présent avis sera affiché tant à la porte principale de l'Eglise qu'à celle de la Mairie, et inséré dans le journal de l'arrondissement de Saumur.

Fait en Mairie de Trèves-Cunault, le 5 mars 1869.

Le Maire, LÉON DE FOS,
Ancien officier de marine.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

---

milieu de ce détachement. Peut-être se fût-il tiré d'affaire en se faisant passer pour un habitant de la contrée, si, malheureusement pour lui, dans ce détachement ne se fût trouvé le barbier énergumène qui avait désigné le matin même l'hôtel des Rosamarès à la vindicte de ses concitoyens.

Or, ce Figaro connaissait personnellement le comte Henri ; aussi, à peine l'eut-il envisagé, qu'il le dénonça à ses compagnons, et qu'on fut sur le point de le pendre sans autre forme de procès. Le jeune homme obtint cependant d'avoir le temps de se recueillir et de se confesser au premier prêtre que l'on trouverait. Lors donc que la troupe arriva au village, on le mit dans l'église, en lui donnant jusqu'au lendemain matin pour se préparer à la mort.

XXX. — LE PILLAGE.

Le premier soin de Poriace, après avoir fait fouiller le village pour voir si l'on n'y trouverait pas quelque habitant, fut de rassembler sa troupe et de prier le comte Henri de l'accompagner jusqu'auprès du commandant Pablo Sanz, bivouaqué à une lieue en arrière avec le bataillon.

— Permettez-moi, monsieur, lui dit en très-bon français le comte Henri, de vous demander votre nom. A qui suis-je redevable de la vie ? J'ai servi quelque temps dans l'armée du roi, je connaissais tous les Français qui s'y trouvaient, et je ne me rappelle pas avoir jamais eu le plaisir de vous voir parmi nous ?

— Cela n'est pas étonnant, monsieur, répondit Poriace, je suis depuis peu de temps au service du roi. Il y a un mois à peine j'étais encore à Bayonne.

— A Bayonne ! Alors, pourriez-vous me donner quelques renseignements sur un Français qui se trouvait dans cette ville à la même époque, et qu'on nommait M. Poriace ?

— Poriace, dites-vous.

— Oui, un misérable qui a dérobé...

Notre ami ne laissa pas au comte de Rosamarès le temps d'achever.

— Je suis ce Poriace, monsieur, lui dit-il, en toisant le jeune homme.

— Vous, vous, celui à qui je dois la vie... Malédiction ! pourquoi m'avez-vous retiré des mains de ces brigands ? — Je suis le comte Henri de Rosamarès.

A ce nom, si Poriace eût cédé à son dernier mouvement, il se fût jeté au cou du comte en s'informant de la comtesse et d'Aline, mais il ne l'osa pas ; la façon dont il avait été traité sans être connu du jeune homme, lui avait révélé la vérité. Les Rosamarès, ne connaissant pas ce qui s'était passé, ne sachant pas encore que ces valeurs avaient été restituées au roi, attribuaient, du moins le comte, à un mobile indigne la disparition de la cassette.

— Monsieur, reprit après un moment de silence Henri de Rosamarès, vous avez fait le malheur de la famille, vous êtes la cause de la disgrâce de ma mère, et j'éprouve un chagrin plus vif encore que tous ceux que j'ai ressentis jusqu'à ce jour : c'est celui de penser que je ne puis demander satisfaction les armes à la main de sa félonie à l'homme...

— Monsieur le comte, se hâta de dire Poriace, le moment et le lieu sont mal choisis pour nous occuper de nos débats particuliers. Vous regretterez vos injustes soupçons. J'ai en cet instant des devoirs à remplir ; veuillez accompagner mon détachement. Lorsque vous aurez donné au commandant les renseignements qu'il attend et qui lui sont nécessaires pour l'attaque d'Oviedo, nous reprendrons notre entretien. Je vous donnerai, monsieur, des explications qui pourront vous satisfaire, je le pense.

Tirant alors un portefeuille et prenant dans ce portefeuille une lettre cachetée :

— Monsieur le comte, ajouta Poriace, gardez cet écrit ; lisez-le, lorsque je vous aurai donné des explications, et si les explications ne vous satisfont pas, soyez persuadé que je me mettrai à votre entière disposition. Maintenant veuillez nous suivre.

La troupe, rassemblée sur la place du village ayant formé ses rangs, se mit en marche avec le plus grand silence et au bout d'une petite heure rejoignit le bataillon. Le comte Henri fut aussitôt mené près du commandant, et Poriace, à qui le reste de la nuit parut d'une longueur mortelle, essaya, mais en vain, de prendre quelque repos.

Au point du jour, le bataillon se mit en route. Le premier soin de Poriace fut de chercher le comte de Rosamarès, et grand fut son étonnement de ne l'apercevoir nulle part. En vain il fit interroger par son ordonnance, qui parlait français, plusieurs de ses camarades. Ni les uns ni les autres ne purent lui donner la moindre notion sur le prisonnier de la veille.

Alors, ne sachant à qui avoir recours pour savoir ce qu'était devenu le jeune homme, notre ami se décida à s'adresser directement à don Pablo Sanz, qui d'ailleurs comprenait la langue française et s'exprimait de façon à se faire entendre.

(La suite au prochain numéro.)

Dernières Nouvelles.

L'ouverture du Reichstag de la Confédération du Nord a eu lieu jeudi 4 mars. Le roi a prononcé un assez long discours de l'ordre purement économique, comme si l'on avait voulu prouver que le Reichstag est avant tout une assemblée d'affaires.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

CONSTRUCTION D'UNE CLASSE
A L'ÉCOLE DES SŒURS,
rue du Prêche.

Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics, que le mercredi 17 mars prochain, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sur la mise à prix de 3,812 fr. 75 c., à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, et à forfait, suivant les conditions prescrites au devis et au cahier des charges, des travaux de construction d'une classe dans l'établissement des sœurs de Saint-André, rue du Prêche.

Le cautionnement sera, s'il est en espèces, du dixième du montant de l'adjudication ; il sera double s'il est en immeubles.

Les concurrents pourront prendre connaissance du devis et du cahier des charges au Secrétariat de la Mairie, tous les jours, de 11 heures à 3 heures (fêtes et dimanches exceptés).

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 février 1869.

Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

Modèle de la soumission qui doit être sur papier au timbre de 0 fr. 50 c.

Je soussigné *(nom, prénoms et profession)*, demeurant à , faisant élection de domicile à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, m'engage à exécuter à forfait les travaux de construction d'une classe à l'école des sœurs de Saint-André, rue du Prêche, pour la somme de *(indiquer la somme en toutes lettres)*.

Je déclare avoir pris connaissance des devis et cahier des charges, auxquels je m'engage à me conformer.

Saumur, le 17 mars 1869. *(Signature)*.

Saumur, 2 mars 1869.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'user de votre journal pour rétablir un fait me concernant.

On m'avait déjà averti du bruit répandu à Saumur, que je quittais les affaires ; je ne m'en étais pas préoccupé. Mais cette rumeur s'étendant de plus en plus, je dois faire savoir que je n'ai jamais eu l'intention de me retirer de ma maison d'horlogerie et de bijouterie.

Par la confiance que l'on a bien voulu m'accorder, les affaires sont devenues pour moi très-agréables, et pour répondre plus complètement aux désirs de mes clients, et me remplacer pendant mes absences forcées, je me fais représenter par un frère et une sœur qui habitent avec moi ; et j'ai augmenté le nombre de mes ouvriers.

Agréez, etc.

JULES PICHERIE-BOUCHÉ,
Horloger, rue Saint-Jean, à Saumur.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
UN JARDIN,

Contenant environ 27 ares, planté d'arbres fruitiers et d'arbres d'agrément, avec habitation dans le rocher, à mi-côte, sis au Jagueneau, près Saumur, ayant passage jusqu'à la levée sur une largeur de 3 mètres 50 centimètres.

S'adresser audit notaire et à M. CHERUY, rue du Temple. (26)

A CÉDER
UNE SCIERIE MÉCANIQUE

Avec machine à vapeur de la force de quatre chevaux,

Située à Vihiers (Maine-et-Loire).

On vendrait avec cet établissement une maison où s'exploite un café avec une bonne clientèle.

S'adresser à M. LEDUC, propriétaire de l'usine. (63)

A CÉDER
de suite,

UN MAGASIN DE PARAPLUIES,
BIEN ACHALANDÉ,

Situé à Saumur, 30, rue Saint-Jean.

S'adresser à Mlle OGER, qui l'occupe. (71)

A VENDRE

Vin rouge et vin blanc des coteaux de Saumur, récolte de 1868.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON
A LOUER
Pour la Saint-Jean 1869,

AVEC JARDIN, ÉCURIE, REMISE,
Rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à Me LAUMONIER, notaire.

MAISON
A LOUER
Pour la Saint-Jean,

Rue de la Mairie, habitée par M. Ribault, marchand de meubles.

S'adresser à M. JUCHAULT père.

MAISON A LOUER
PRÉSENTEMENT,
Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
A Saumur, rue Verte,

Occupée par M. Mayet, contrôleur.

TROIS PORTIONS DE MAISON, rue Haute-Saint-Pierre.

Une autre PORTION DE MAISON, rue de la Fidélité.

S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX. (2)

A LOUER

MAISON, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise.

S'adresser à M. Rivaud. (68)

AVIS.

Samedi dernier, il a été perdu, à Saumur ou dans les environs, **un chien de chasse**, de taille moyenne, poil gris-noir et grosses taches noires, oreilles noires, répondant au nom de *Stopp*.

Le déclarer au bureau du journal.

Il y aura récompense.

ON DEMANDE, pour un magasin, **un jeune homme** de quinze ans au moins.

S'adresser au bureau du journal.

M. GARREAU-RATOUIS
NÉGOCIANT,
Rue du Puits-Neuf, Saumur,

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il n'a nullement l'intention de quitter le COMMERCE D'ÉPICERIE et de CIRE, ainsi que quelques personnes mal intentionnées en ont répandu le bruit.

Il continuera les affaires comme par le passé. (97)

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS

MAISON B. GABORIT, rue Saint-Jean.

On demande de suite **un apprenti.** (102)

Me DELALANDE, notaire à Saint-Léger (Vienne), **demande un clerc.** (518)

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Au cours du mois de mai 1867, il a été trouvé, sur la route impériale de Saumur à La Flèche, un petit écrin, cuir de Russie, contenant des objets de parures en or. Cet écrin est aujourd'hui déposé entre les mains de M. Beaumont, maire de Vivy (Maine-et-Loire.) (98)

TOUT MALADE PEUT SE DONNER SANTÉ FLORISSANTE,
ÉNERGIE ET LONGÉVITÉ SANS MÉDECINE,
SANS DÉRANGEMENT ET SANS FRAIS, PAR

LE CHOCOLAT DU BARRY de Londres, breveté de S. M. la Reine d'Angleterre, qui est le salut de ceux qui souffrent des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bruit dans les oreilles, acidité, pituite, migraine, surdité, renvois, nausées et vomissements après repas et en grossesse; douleurs, aigreurs, crampes, spasmes et inflammation d'estomac, des reins, du ventre, du cœur, des côtés et du dos, tout désordre du foie, des nerfs, de la gorge, des bronches, de l'haleine, membranes muqueuses, vessie et bile; insomnies, toux, oppression, asthme, catarrhe, fluxion de poitrine, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, épuisement, paralysie, perte de mémoire, diabètes, rhumatisme, goutte, fièvre, hystérie, la danse de Saint-Guy, irritation des nerfs, névralgie, vice et pauvreté du sang, chlorose, suppression, hydropisie, rhumes, grippe; manque de fraîcheur et d'énergie, hypocondrie. Il est aussi le meilleur fortifiant pour les enfants faibles et les personnes de tout âge, formant de bons muscles et des chairs fermes. Ce chocolat nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire.

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Alméria (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréez, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITOLES, vice-consulat de France. — *Certificat N° 65,715.* — Paris, 11 avril 1866. Monsieur, — Ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer, ni dormir ; elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du Chocolat Du Barry qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaîté d'esprit et chairs fermes. Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs et il rétablit appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes pour faire 12 tasses, fr. 2-25 ; de 24 tasses, fr. 4 ; de 48 tasses, fr. 7, soit environ 20 centimes la tasse. — Se vend dans toutes les villes chez les premiers Pharmaciens et Épiciers. DU BARRY et Cie, 26, Place Vendôme, à Paris.

Dépôt à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 25. (446)

GRANDS BAINS DE LA TOURAINE
Boulevard Béranger, 12, à TOURS.

Établissement des plus confortables, répondant à toutes les exigences hygiéniques et médicinales. Eau filtrée du Cher. Baignoires émaillées. — Chauffé en hiver.

Hydrothérapie à l'eau de source à 10 degrés. Douches en pluie, en jets, en cercles, etc.

Bains et Douches de vapeur, — Bains russes, — Douches et Bains sulfureux, alcalins, etc., — umigations-Inhalation, — Hydrotère.

L'établissement traite à prix réduits pour des cures de longue durée.

E. DUTERTRE, Libraire-Editeur,
18 et 20, passage Bourg-l'Abbé.

LA TENUE DES LIVRES
EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,
MISE A LA PORTÉE DE TOUTES LES INTELLIGENCES POUR ÊTRE
APPRISE SANS MAITRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.

OUVRAGE OFFRANT UN COURS COMPLET DE CONTENTIEUX COMMERCIAL,

Adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'Ecole du Commerce et des Arts industriels de Paris ;

Par Louis DEPLANQUE,
EXPERT PRÈS LES COURS ET TRIBUNAUX, PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

QUATORZIÈME ÉDITION.
Un fort volume de plus de 800 pages.
Pour le recevoir *franco*, adresser un bon de poste de 7 fr. 50.

LA SANTÉ PUBLIQUE
Hygiène et Médecine populaires,
Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.
Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 MARS. Dernier cours.		Hausse.		Baisse.		BOURSE DU 5 MARS. Dernier cours.		Hausse.		Baisse.	
3 pour cent 1862.	71	25	»	»	»	»	71	07	»	»	»	17
4 1/2 pour cent 1852.	103	50	»	»	»	25	103	50	»	»	»	»
Obligations du Trésor.	483	75	»	»	1	25	482	50	1	25	»	»
Banque de France.	2862	50	2	50	»	»	2880	»	17	50	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1460	»	»	»	70	»	1470	»	10	»	»	»
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	640	»	»	»	»	»	640	»	»	»	»	»
Crédit industriel.	648	75	»	»	»	»	648	75	»	»	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	288	75	3	75	»	»	285	»	»	»	3	75
Comptoir d'esc. de Paris.	702	50	2	50	»	»	700	»	»	»	2	50
Orléans (estampillé)	962	50	2	50	»	»	957	50	»	»	5	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1165	»	2	50	»	»	1165	»	»	»	»	»
Est.	583	75	»	»	»	»	580	»	»	»	3	75
Paris-Lyon-Méditerranée.	990	»	»	»	»	»	982	50	»	»	7	50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Midi.	622	50	5	»	»	»	620	»	»	»	2	50
Ouest	600	»	2	50	»	»	595	»	»	»	5	»
Cie Parisienne du Gaz	1620	»	10	»	»	»	1620	»	»	»	»	»
Canal de Suez	492	50	»	»	»	»	487	50	»	»	5	»
Transatlantiques.	325	»	5	»	»	»	318	75	»	»	6	25
Emprunt italien 5 0/0.	57	25	»	25	»	»	56	60	»	»	»	65
Autrichiens	671	25	8	75	»	»	672	50	1	25	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	486	25	2	50	»	»	477	50	»	»	8	75
Victor-Emmanuel	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Romains.	53	»	»	»	»	75	53	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	316	25	»	»	3	55	315	»	»	»	1	25
Saragosse	83	»	1	»	»	»	80	»	»	»	3	»
Séville-Xérès-Séville	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	63	»	»	»	»	»	64	»	1	»	»	»
Compagnie immobilière.	113	»	1	75	»	»	112	50	»	»	»	50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.												
Nord.	339	»	»	»	»	»	338	»	»	»	»	»
Orléans	331	75	»	»	»	»	331	75	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	329	50	»	»	»	»	329	»	»	»	»	»
Ouest	328	75	»	»	»	»	328	50	»	»	»	»
Midi.	327	»	»	»	»	»	326	50	»	»	»	»
Est.	330	»	»	»	»	»	331	50	»	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.